

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine**

Envoyé en préfecture le 01/12/2023
Reçu en préfecture le 01/12/2023
Publié le
ID : 035-213501745-20231128-D2023_11_108-DE

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 28 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 24/11/2023
Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 11

Étaient présents : POSTE Olivier, CHALOPIN Christèle, GUÉRIN Dominique, COSTIL Nicolas, LEBOUTEILLER Delphine, SIMON Alexandra, BATAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, MARTIN Benoît, TYLEK Thérèse

Étaient absents excusés : TENNEREL Frédéric et DELAHAYE Angéline

Pouvoir : Angéline DELAHAYE à Olivier POSTE

Était absent : CHALOPIN Christophe

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommé, Nelly TALVA, secrétaire de séance ;

Et ceci à l'unanimité des membres présents.

Ces formalités remplies,

2023.11.108 Tarifs communaux 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs communaux doivent être étudiés tous les ans. Les propositions d'augmentation apparaissent dans le tableau ci-dessous :

TARIFS COMMUNAUX 2024		
Location Salle Polyvalente	TARIFS ACTUELS	PROPOSITIONS
Salle polyvalente <100 personnes	300.00 €	300.00 €
Salle polyvalente >100 personnes	350.00 €	350.00 €
Caution salle polyvalente	800.00 €	800.00 €
Vin d'honneur, réunion, bal, concours de belote (hors assos Mellé)	120.00 €	120.00 €
Vaisselle cassée : 1 verre, 1 assiette, 1 tasse	2.50 €	2.50 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 watt/h	0.20 €	0.30 €
Forfait nettoyage pour faute de ménage des locataires	150.00 €	150.00 €
Gîte Lavoir		
Location au mois et ou au prorata du nombre de jours – à ne pas communiquer pour le public, tarif gîte de France	350.00 €	350.00 €

Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 watt/h	0.20 €	0.30 €
Location de draps – par lit		
Dépôt de garantie	700.00 €	700.00 €
Gîte Presbytère		
Location au mois et ou au prorata du nombre de jours – à ne pas communiquer pour le public, tarif gîte de France	500.00 €	500.00 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 watt/h	0.20 €	0.30 €
Location de draps – par lit	9 €	9 €
Dépôt de garantie	900.00 €	
Espace Coworking		
RESIDENT		
OPEN SPACE	1 mois = 80 € Année = 500 €	1 mois = 80 € Année = 500 €
1 BUREAU PRIVATIF	1 mois = 120 € Année = 1 200 €	1 mois = 120 € Année = 1 200 €
NOMADE		
OPEN SPACE	10 € pour 1 journée	10 € pour 1 journée
1 BUREAU PRIVATIF	15 € pour une journée	15 € pour une journée

Envoyé en préfecture le 01/12/2023
 Reçu en préfecture le 01/12/2023
 Publié le
 ID : 035-213501745-20231128-D2023_11_108-DE

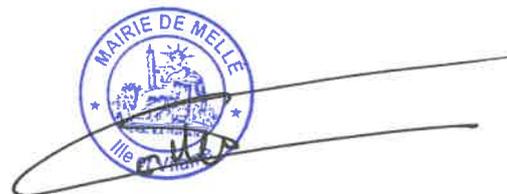
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **1 abstention et 10 voix pour, DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** l'augmentation des tarifs suivants : charges forfaitaires : 0,30 €
- **D'AJOUTER** la location de draps à 9 € par lit
- **DE VALIDER** les tarifs communaux 2024

Fait et délibéré en séance
Le 28/11/2023

Le Maire,
Olivier POSTE

Votes pour : 10
 Votes contre : 0
 Abstentions : 1



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État